

Présents :

Equipe Enseignante : Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Bailly, Mme Schweickert, Mme Durand, Mr Lanoue, Mme Murguet, Mme Lesage, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Seron, Mr Ozanne, Mme Tabeau, Mme Lucas.

Représentants des Parents d'Elèves : Mme Le Flohic, Mme Vannier, Mme Roumet-Plissier, Mme Benmoussa, Mr Abimana, Mme Kamsu-Kom, Mme Goldspiegel, Mr Minko, Mme Risterucci, Mme Morizé, Mme Guinet.

Représentants de la Mairie : Mr Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

Absents excusés : Mme Serra (PE), Mme Praud (GPIM), Mme Bitaudeau (GPIM), Mme Caparros (GPIM), Mr Machut (Mairie).

Points « Ecole »

1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école.

2. Effectifs des classes.

REPARTITION DES ELEVES				Effectifs	
				Niveau	Classe
1	CP A	CHEVALIER	29		29
2	CP B	BAILLY	28	75	28
3	CP CE2	SCHWEICKERT	18 6		24
4	CE1 A	RAVAUD / DURAND	28		28
5	CE1 B	LANOUE	27	81	27
6	CE1 C	MURGUET / LESAGE	26		26
7	CE2 A	SERRA	30		30
8	CE2 B	BONIFACE	29	65	29
9	CM1 A	CHARTRAIN	25		25
10	CM1 B	SERON	26	59	26
11	CM1 CM2	OZANNE	8 14		22
12	CM2 A	TABEAU / LESAGE	26		26
13	CM2 B	LUCAS	27	67	27
					347

3. Projet d'école

3.1. indicateur retenu pour les trois ans : Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute et d'interaction et manifester si besoin et à bon escient son incompréhension.

3.2. Objectif pour les trois ans : Améliorer le niveau de concentration et donc de compréhension des élèves pour leur permettre d'entrer dans leurs apprentissages.

3.3. Objectif spécifique pour l'action annuelle :

Proposer aux élèves, tout au long de l'année, des activités simples, dans le but de recentrer l'attention :

- par un moment de chant.
- par des activités de rythme.
- en se débourdissant les jambes (se promener dans la classe quelques minutes).
- par des exercices de gymnastique, tout en restant en place, à leur table.
- par des exercices respiratoires.
- par des exercices d'écoute.
- par des exercices de relaxation.

3.4. Parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Écoute Musicale : extraits choisis et analysés en classe.
- Découverte d'œuvres complètes : par parties ou en une seule fois (audio et vidéo).
- Chorale : poursuite de la mise en place de l'apprentissage de chants par les trois chorales de l'école.
- Production de rythmes.
- Organisation d'un spectacle de fin d'année avec les écoles maternelles de Marolles.

4. Règlement intérieur 2017 - 2018.

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école. Les parents et les élèves en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte informatique et la charte de la laïcité à l'école sont annexées au règlement intérieur.

Une version papier sera remise aux parents sur demande.

Concernant le droit à l'image, la demande d'autorisation se fait dans les cahiers de correspondance.

5. PPMS et exercices de sécurité.

Exercice de validation du PPMS 2017-2018

- Date : Mercredi 11 octobre 2017.
- Type : intrusion attentat avec confinement dans les classes.
- Lieu : Toute l'école.
- Déclenchement de l'alarme : 10h04.

- Temps de mise à l'abri : 4 min
- Durée de l'exercice : 14 minutes.
- Remarques :
 - o Porte extérieure BCD ouverte : modification du responsable de l'accès BCD.
 - o Porte extérieure centrale bâtiment 2 ouverte : Modification du responsable de l'accès.
 - o Portes de la classe de CM2 A non fermées à clé : renouvellement de la demande des clés de cette classe à la mairie.

Le PPMS de l'école a été réactualisé après l'exercice du 11 octobre 2017. Il y aura six exercices de sécurité cette année (évacuation-incendie / confinement / intrusion-attentat).

6. Partenariats avec la gendarmerie nationale.

6.1. Sécurité routière : Les gendarmes interviendront auprès des élèves de CM2 en décembre pour la partie théorique et en avril pour la partie pratique du permis vélo.

Mr Ravaud remercie la mairie pour la prise en charge des repas de cantine des gendarmes.

6.2. Les gendarmes de la brigade de Marolles interviendront auprès des élèves de CM2 pour le permis internet et auprès des élèves de CE2 pour le permis piéton. Les dates ne sont pas encore définies.

7. Projets culturels en partenariat avec la Mairie de Marolles.

7.1. Concert de poche 2017 : Très bon retour des enseignants de CM1 et CM2 qui sont ravis des interventions. La classe de Mme Séron s'est rendue à la RPA pour partager ce moment musical avec les résidents.

7.2. Marolles fête son cinéma : La visite de l'exposition et la proposition d'un atelier pour une classe n'ont pas été retenues par les enseignants de l'école.

7.3. Hivernales :

- o Titre : Antigone – spectacle de marionnettes –
- o Trois modules de sensibilisation sont prévus pour les classes de CM1 et CM2. Il faudra donc faire trois groupes avec 5 classes.
- o Date : jeudi 18/01/2018

Ces interventions ne pourront se faire que dans le cadre d'un projet pédagogique validé par Mme L'inspectrice. Mr Ravaud attend le retour des pièces dès le mois de novembre pour finaliser la rédaction du projet.

7.4. Spectacle pour toutes les classes :

- o Compagnie Daru-Tempo.
- o Titre : Les fables de La Fontaine.
- o Salle des fêtes.
- o Dates / Financement : Les trois spectacles seront cofinancés par la mairie et la coopérative scolaire.
- o Dates prévisionnelles : 14, 15 et 16 mars 2018.

7.5. Salon de printemps

- L'accueil des classes devrait se dérouler sur trois jours pour que les élèves puissent avoir un temps d'activité et de visite plus long. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

8. Matériel scolaire / vêtements :

- Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.
- Les parents sont invités à récupérer les vêtements oubliés à l'école.

Questions de l'équipe enseignante pour la mairie

9. Remise des dictionnaires : une date et un horaire ont-ils été retenus ?

Aucune date n'est retenue pour l'instant. Mme Letessier se rapprochera de l'école pour fixer une date et un horaire.

10. Budget Investissement 2018: serait-il possible de programmer l'installation des vidéoprojecteurs dans toutes les autres classes ?

Il reste sept classes à équiper. L'installation des sept vidéoprojecteurs sera programmée sur le budget investissement des deux prochaines années scolaires.

Questions des représentants des parents pour l'école

11. Lors de la rentrée de nombreux parents se sont trouvés perdus, serait-il possible pour la rentrée prochaine de faire des repères pour chaque classe?

Un affichage et un balisage seront mis en place lors de la prochaine rentrée scolaire.

12. Est-il prévu cette année une classe transplantée? Le GPIM souhaite aider à la réalisation de ce projet si nécessaire (ventes de gâteaux, chocolat ou objets...)

Les enseignants des classes de CM1-CM2 - Mr Ozanne -, CM2 A - Mmes Tabeau/Lesage – et CM2 B - Mme Lucas – ont fait des devis pour l'organisation d'une classe « voile ».

En raison du coût restant à la charge des parents, il n'y aura donc pas de classe transplantée cette année.

13. Quels sont les projets (chorale, cross, olympiades...) pour cette année scolaire?

Les instructions relatives aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires ne permettent pas l'organisation de manifestations à l'intention des parents.

Questions de l'équipe enseignante et des représentants des parents pour la mairie

14. Le décret autorisant le retour à la semaine de 4 jours est finalement paru au Journal officiel du 27 juin 2017. Qu'est-il envisagé pour la commune de Marolles?

La parution tardive du décret permettant la modification des rythmes scolaires pour l'année 2017-2018 n'a pas permis à la mairie de réorganiser tous les services périscolaires et la restauration scolaire avant septembre.

Concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019, une réunion avec les représentants des enseignants et des parents sera organisée par la mairie avant les vacances de décembre.

15. Pouvons-nous envisager un décalage horaire entre maternelle et élémentaire?

Ce point fera partie de l'organisation des rythmes scolaires pour 2018-2019.

Questions des représentants des parents pour la mairie

16. Le GPIM souhaite réorganiser une kermesse en cette fin d'année scolaire? Seriez-vous favorable à cette demande?

Mr Joubert donne son accord de principe pour l'organisation d'une kermesse en fin d'année scolaire si le contexte le permet.

17. Comment se déroule l'étude du soir? Combien d'enfants pour un adulte? Tous les devoirs sont-ils faits sur ce temps?

C'est un temps où les élèves font leur travail personnel (les "devoirs à la maison") dans le cadre de l'école, sous la surveillance d'enseignants ou de personnels qualifiés. L'étude surveillée a lieu de 16h00 à 17h30 :

- 16h00 à 16h30 : goûter fourni par les parents.
- 16h30 à 17h30 : étude surveillée.

Les groupes sont constitués de 15 élèves maximum.*

Bien qu'à Marolles il ne s'agisse que d'une étude surveillée, les enseignants, en fonction de leurs observations sur le travail et les difficultés de l'élève aident ceux-ci dans leurs devoirs.

Généralement, tous les devoirs sont faits.

18. Depuis plusieurs conseils nous parlons de soucis informatiques de l'école, y a-t-il du nouveau sur un futur réseau WIFI ?

L'école doit renouveler la demande d'installation d'un réseau Wifi dans les deux bâtiments. A ce jour, les classes du bâtiment 1 n'ont pas d'accès à internet et celles du bâtiment 2 ont une prise Ethernet dans chacune d'elle.

Le Wifi n'est accessible que dans trois classes de l'école.

Une étude de faisabilité sera faite par la maire et l'installation du WIFI pourrait être inscrite au budget 2018.

La séance est levée à 19h15.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 23 mars 2018 à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école